



La prévention plurielle

FORMATIONS 2021 ENTREPRISES

SANTÉ ET SECURITE AU TRAVAIL



asti

www.ast-i.org



Datadock



L'Association de Santé au Travail Interservices (ASTI) partenaire des Services de Santé au Travail, mobilise ses compétences pluridisciplinaires pour former et mettre à jour les connaissances et les savoir-faire de vos salariés et de votre encadrement en matière de santé et sécurité au travail.

En complément des formations réglementaires (SST, CSE), l'ASTI élargit aujourd'hui son offre à de nombreux programmes de formation en santé et sécurité au travail pour accompagner vos projets de prévention et d'amélioration des conditions de travail.

Grâce à son ingénierie de formation et à sa réactivité, l'ASTI est aussi en mesure de vous aider à cibler au mieux vos besoins. Elle adapte ses propres formations ou vous propose des formations spécifiques à votre demande.

L'ASTI vous garantit un réel transfert de compétences, basé notamment sur l'expérience acquise sur le terrain par ses intervenants.

NOTRE ÉQUIPE

Nafissa BENSEDIRA

Psychologue du travail,
Psychodynamicienne
du travail

Béatrice EDREI

Psychologue clinicienne,
Psychodynamicienne du
travail

Patricio NUSSHOLD

Psychologue du travail,
Psychodynamicien
du travail, Ergonome,
Docteur en psychologie

Zoubir SELLAOUI

Psychologue clinicien
du travail

Christophe BOUNAMOUS

Psychologue du travail,
Psychodynamicien du
travail

Catherine HIGOUNENC

Infirmière Référente en
santé au travail

Sylvie PUEL

Formatrice en santé
au travail

Murielle SELLIN

Toxicologue Industrielle
Docteur en chimie

Nicolas CHAIGNOT

Docteur en Sciences
Politiques et Sociales

Anne MALRIC

Psychologue du travail
Psychanalyste

Philippe RAYA

Psychologue clinicien du
travail

Julie VIDAL

Ergonome Européen

Delphine DEMAEGDT

Psychologue clinicienne

SOMMAIRE

NOTRE ÉQUIPE	03
NOS LOCAUX	06
A - DEVENIR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL	07
• A1 - Formation des Sauveteurs Secouristes du Travail	08
• A2 - Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) des Sauveteurs Secouristes du Travail	09
B - LE COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE)	10
• B1 - Formation des membres en matière de santé, sécurité et conditions de travail (de 11 à 49 salariés)	11
• B2 - Formation des membres en matière de santé, sécurité et conditions de travail (à partir de 50 salariés)	12
• B3 - Analyse des accidents du travail par la méthode de l'arbre des causes	13
• B4 - Devenir référent pour lutter contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au travail	NOUVEAUTÉ 14
• B5 - Le référent COVID-19	NOUVEAUTÉ 15
C - LA PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE (PRAP)	16
• C1 - Devenir Acteur-PRAP 2S (secteur Sanitaire et Médico-Social)	17
• C2 - Devenir Acteur-PRAP secteur IBC (Industrie, BTP et Commerce)	18
• C3 - Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) acteur-PRAP	19
D - LA PRÉVENTION DES RISQUES DANS LE SECTEUR DE L'AIDE ET DES SOINS À DOMICILE	20
• D1 - Devenir acteur en prévention secours (APS ASD)	21
• D2 - Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) Acteur en Prévention Secours (APS ASD)	22
E - LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL	23
• E1 - Animation et mise en place d'espaces de discussion (EDD) sur le travail	NOUVEAUTÉ 24
• E2 - Projet de conception, extension, déménagement : quelle démarche mettre en œuvre pour intégrer les conditions de travail ?	25
• E3 - Approche ergonomique des situations de travail : principes méthodologiques et outils de repérage des risques professionnels	26
• E4 - Santé et coopération au travail : « les 6 fonctions du manager »	NOUVEAUTÉ 27
• E5 - Risques professionnels par secteurs d'activité	28

F - LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX	29
• F1 - Prévention du risque psychosocial	30
• F2 - Addictions et travail comprendre pour agir	31
• F3 - Les principes de psychodynamique du travail	32
• F4 - Suicide et travail : comprendre pour prévenir	33
• F5 - Le harcèlement moral	34
G - LES RISQUES PHYSIQUES	35
• G1 - Formation - Action prévenir la pénibilité au travail	36
- Module Général	36
- Module « Manutentions manuelles »	37
- Module « Environnement physique agressif »	38
- Module « Rythmes de travail »	39
• G2 - Prévention des TMS en lien avec le travail sur écran	40
• G3 - Risques liés aux ambiances physiques de travail	41
H - LES RISQUES LIÉS AUX PRODUITS CHIMIQUES	42
• H1 - Repérage du risque amiante	43
• H2 - Risques liés à la manipulation de produits chimiques	44
• H3 - Étiquetage des produits chimiques selon SGH	45
• H4 - Élaborer un protocole de métrologie d'atmosphère et interpréter un rapport d'essai	46
I - SÉCURITÉ, INCENDIE ET ÉVACUATION	47
• I1 - Évacuation en cas d'incendie	48
• I2 - Entraînement au maniement des moyens de première intervention (extincteurs)	49

NOS LOCAUX

Besoin d'un conseil ?
Contactez le secrétariat à l'ASTI au :
05 34 63 84 30

Où nous trouver ?
14 rue Michel Labrousse, 31100 TOULOUSE



A - DEVENIR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



A1 - FORMATION DES SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL



Durée

- 2 jours (14 heures)



Tarif

- Inter : 200 € HT / salarié
- Intra : 1050 € HT pour un groupe de 4 à 10 personnes



Public

- Tout salarié de l'entreprise



Intervenant

- Formateur d'acteurs SST, certifié par la CARSAT et l'INRS

Objectifs

- Disposer dans les établissements de salariés capables :
 - d'agir face à une situation de travail dangereuse
 - d'agir immédiatement et efficacement face à une situation d'accident du travail

Validation

A l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives, se voient délivrer, par l'INRS, un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable pendant 24 mois

Modalités d'évaluation

- Mises en situation
- Grilles de certification INRS
- Auto évaluation

Programme

- Connaître le rôle du SST dans et hors entreprise ainsi que les éléments fixant le cadre juridique du SST
- Comprendre le double rôle du SST : acteur de prévention et secouriste
- Connaître la prévention, identifier les dangers persistants dans l'entreprise et sur le lieu d'accident du travail pour protéger
- Examiner une victime, faire alerter efficacement les secours et informer la hiérarchie
- Secourir en adoptant la conduite à tenir appropriée à l'état de la victime
- Bilan

Votre contact privilégié

Anne BARRERE

Téléphone : 05 34 63 84 30

Mail : asti@ast-i.org

- Pré requis : Aucun prérequis.
- Supports de cours inclus
- Attestation de fin de stage
- Locaux accessibles PMR
- Certification Datadock
- Formation intraentreprise sur demande

A2 - MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES (MAC) DES SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL



Durée

- 1 jour (7 heures)



Tarif

- Inter : 125 € HT / salarié
- Intra : 750 € HT pour un groupe de 4 à 10 personnes



Public

- Tout salarié de l'entreprise titulaire du certificat SST



Intervenant

- Formateur d'acteurs SST, certifié par la CARSAT et l'INRS

Objectifs

- Maintenir ses compétences de SST dans le cadre du dispositif de formation, conforme au référentiel national

Validation

A l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives, se voient délivrer, par l'INRS, un nouveau certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

Modalités d'évaluation

- Mises en situation
- Grilles de certification INRS
- Auto évaluation

Programme

- Retour d'expériences en matière de secourisme et recueil des attentes
- Mise à jour des connaissances en matière de prévention des risques professionnels
- Actualisation et révision des techniques et des conduites à tenir
- Mises en situation d'accident et évaluation par le formateur et les apprenants
- Bilan

Votre contact privilégié

Anne BARRERE

Téléphone : 05 34 63 84 30

Mail : asti@ast-i.org

- Pré requis : Aucun prérequis.
- Supports de cours inclus
- Attestation de fin de stage
- Locaux accessibles PMR
- Certification Datadock
- Formation intraentreprise sur demande

B - LE COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE)



B1 - FORMATION DES MEMBRES EN MATIÈRE DE SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (DE 11 À 49 SALARIÉS)



Durée

- 3 jours (21 heures)



Tarif

- Nous consulter



Public

- Membres élus du CSE (titulaires et suppléants)



Intervenant

- Organisme agréé par la DIRECCTE Occitanie

Objectifs

- S'approprier les règles de fonctionnement du CSE
- Exercer ses missions en matière de prévention des risques professionnels
- Développer les aptitudes à déceler et à mesurer les risques professionnels et ses capacités d'analyse des conditions de travail

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu
- Quiz et études de cas
- Auto évaluation

Programme

Maîtriser le fonctionnement et les attributions du CSE

- Rôle et missions des élus au CSE
- Organisation et déroulement des réunions
- Notions de discrétion et de confidentialité

Appréhender la réglementation en SSCT

- Responsabilités de l'employeur
- Enjeux et principes de la prévention
- Document unique d'évaluation des risques professionnels

Connaître les missions et les moyens du CSE

- Attributions du CSE en matière de SSCT
- Informations et documentations en SSCT
- Heures de délégation, les réunions, l'ordre du jour
- Droits d'alerte

Participer à la démarche de prévention des risques professionnels

- Caractéristiques d'un risque professionnel
- Famille des risques professionnels
- Focus sur certains risques : covid-19, TMS, travail sur écran, risques psychosociaux, etc.
- Recensement et analyse des mesures de prévention

Harcèlement sexuel et agissements sexistes

- Rôle du référent pour la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- Moyens d'action des représentants du personnel

Réaliser des enquêtes

- L'accident du travail, de trajet, la maladie professionnelle
- Notions de faits et d'opinions
- Principes et mise en œuvre de l'enquête
- Déroulement d'une enquête

Votre contact privilégié

Anne BARRERE

Téléphone : 05 34 63 84 30

Mail : asti@ast-i.org

- Pré requis : Aucun prérequis.
- Supports de cours inclus
- Attestation de fin de stage
- Locaux accessibles PMR
- Certification Datadock
- Formation intraentreprise sur demande

B2 - FORMATION DES MEMBRES EN MATIÈRE DE SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (À PARTIR DE 50 SALARIÉS)



Durée

- 3 jours (21 heures) (< 300 salariés)
- 5 jours (35 heures) (> 300 salariés)



Tarif

- Nous consulter



Public

- Membres élus du CSE ou de la CSSCT si elle existe



Intervenant

- Organisme agréé par la DIRECCTE Occitanie

Objectifs

- Maîtriser les rôles et attributions du CSE et / ou de la CSSCT dans le cadre de ses missions santé, sécurité et conditions de travail
- S'approprier les méthodes et outils pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail
- Participer à une enquête suite à un AT
- Devenir un acteur incontournable de la prévention

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu
- Quiz et études de cas
- Auto évaluation

Programme

Se situer en tant que membre du CSE

- Décliner les missions et cerner son champ d'action en matière de santé sécurité et condition de travail
- Identifier les moyens du CSE et le fonctionnement de cette nouvelle instance
- Identifier les acteurs internes et externes à l'entreprise, leur rôle et lien avec le CSE

Analyser un accident du travail

- Différencier un fait d'une opinion
- Aller sur le terrain, questionner et lister les faits
- Construire un arbre des causes
- Proposer des actions de prévention et en suivre la mise en œuvre

L'évaluation à priori des risques

- Connaître les composantes d'une situation de travail
- Distinguer danger et risque
- Décrire une situation de travail
- Proposer des actions de prévention
- Suivre la mise en œuvre de ces actions

S'organiser dans l'action

- Etablir un ordre du jour d'une réunion ordinaire
- Participer à une réunion du CSE et/ou de la CSSCT
- Présenter un sujet et développer un argumentaire
- Donner un avis circonstancié

Participer à l'élaboration de la politique de prévention de son entreprise

- Dialoguer de manière constructive
- Organiser des inspections régulières
- Suivre un plan d'action

Votre contact privilégié

Anne BARRERE

Téléphone : 05 34 63 84 30

Mail : asti@ast-i.org

- Pré requis : Aucun prérequis.
- Supports de cours inclus
- Attestation de fin de stage
- Locaux accessibles PMR
- Certification Datadock
- Formation intraentreprise sur demande

B3 - ANALYSE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL PAR LA MÉTHODE DE L'ARBRE DES CAUSES



Durée

- 2 jours (14 heures)



Tarif

- Nous consulter



Intervenant

- Organisme agréé par la DIRECCTE Occitanie



Public

- Chargé de Prévention, Animateur Sécurité, Responsable Sécurité, Responsable QSE/HSE, Conseiller de Prévention, Membre du CSE, Responsable RH

Objectifs

- Connaître les principes et la méthodologie d'analyse d'accidents
- Déterminer objectivement l'enchaînement des causes d'un accident du travail
- Choisir, évaluer et pérenniser les mesures nécessaires pour éviter la survenue d'autres accidents

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu
- Quiz et études de cas
- Auto évaluation

Programme

JOUR 1

- Les fondamentaux de la prévention
- Définir et modéliser les accidents du travail
- Maîtriser la démarche d'analyse des accidents du travail
- Créer un groupe de travail et impliquer les acteurs
- Enquêter pour recueillir des faits concrets, observables et précis

JOUR 2

- S'initier à la méthode de l'arbre des causes
- Construire l'arbre des causes : exploiter les informations recueillies
- Exercice : s'entraîner à repérer les différents liens logiques par la construction de mini-arbres des causes
- Remonter aux causes racines pour identifier toutes les causes de l'accident
- Cas pratique en groupes : construction d'un arbre des causes à partir du récit d'un accident simple
- Proposer et mettre en place des actions de prévention pertinentes et prioritaires
- Formaliser l'analyse : réaliser des comptes-rendus exploitables

Votre contact privilégié

Anne BARRERE

Téléphone : 05 34 63 84 30

Mail : asti@ast-i.org

- Pré requis : Aucun prérequis.
- Supports de cours inclus
- Attestation de fin de stage
- Locaux accessibles PMR
- Certification Datadock
- Formation intraentreprise sur demande

B4 - DEVENIR RÉFÉRENT POUR LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES AU TRAVAIL



Durée

- 1 jour



Tarif

- 390 euros HT



Public

- Référent CSE et référent entreprise



Intervenant

- Nicolas Chaignot Delage
Chercheur en sciences humaines
et juriste du travail

Objectifs

- Comprendre les phénomènes de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes
- Appréhender le cadre juridique existant
- Connaître les missions du référent en lien avec les autres acteurs de l'entreprise
- Savoir réagir face à une situation présumée de harcèlement sexuel
- Contribuer à une démarche de prévention globale

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu
- Quiz et études de cas
- Auto évaluation

Méthodes Pédagogiques

Interaction dans une visée constructive et de réflexion du groupe. Apports pratiques et juridiques. Mise en situation et analyse de cas.

Programme :

Le harcèlement sexuel et les agissements sexistes : quelles réalités et quelles réponses du droit ?

- Les différentes formes de violences sexuelles au travail
- Les conséquences psychologiques et les atteintes à la santé des personnes
- Des comportements illicites réprimés par le droit du travail et le droit pénal

Le référent, un nouvel acteur émergent pour contribuer à préserver la dignité des personnes

- Le rôle du référent et ses moyens d'action
- L'articulation avec les autres acteurs
- L'intervention en situation de harcèlement sexuel
- Le devoir de prévention

Votre contact privilégié

Anne BARRERE

Téléphone : 05 34 63 84 30

Mail : asti@ast-i.org

- Pré requis : Aucun prérequis.
- Supports de cours inclus
- Attestation de fin de stage
- Locaux accessibles PMR
- Certification Datadock
- Formation intraentreprise sur demande

B5 - LE RÉFÉRENT COVID-19



Durée

- 3h30



Tarif

- Nous consulter



Intervenant

- Sylvie Puel



Public

- Toute personne chargée de coordonner et/ou suivre les mesures de prévention adaptées vis à vis du risque COVID 19

Objectifs

- Appréhender le cadre réglementaire de la prévention
- Connaître les missions du référent en lien avec les autres acteurs de l'entreprise.
- Contribuer à la démarche de prévention globale

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu
- Quiz et études de cas
- Auto évaluation

Méthodes Pédagogiques

Exposé didactique, échanges avec les participants

Programme

- Les obligations réglementaires en matière de prévention des risques professionnels : employeur, salariés
- Les principes généraux de prévention
- Les missions du référent Covid-19
- Le protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise face à l'épidémie de Covid-19 (16/10/2020)
- Les gestes barrières
- La prise en charge d'une personne symptomatique

Votre contact privilégié

Anne BARRERE

Téléphone : 05 34 63 84 30

Mail : asti@ast-i.org

- Pré requis : Aucun prérequis.
- Supports de cours inclus
- Attestation de fin de stage
- Locaux accessibles PMR
- Certification Datadock
- Formation intraentreprise sur demande

C - LA PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE (PRAP)



C1 - DEVENIR ACTEUR-PRAP 2S (SECTEUR SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL)



Durée

- 3 jours (21 heures), avec un travail entre les sessions (2j + 1j)



Tarif

- Nous consulter



Public

- Toute personne travaillant dans le secteur Sanitaire et Médico-Social, EHPAD



Intervenant

- Formatrice PRAP, formée et certifiée à l'INRS

Objectifs

- Connaître les risques de son métier afin de repérer les situations susceptibles de nuire à sa santé
- Comprendre le fonctionnement du corps humain et les risques d'atteintes à la santé
- Observer et analyser sa situation de travail
- Maîtriser le risque : proposition d'améliorations, utilisation de techniques gestuelles et d'aides techniques

Validation

- Les participants ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives, se voient délivrer par l'INRS un certificat d'Acteur PRAP 2S, valable pendant 24 mois

Modalités d'évaluation

- Mises en situation
- Grilles Certificatives
- Auto évaluation

Programme

Comprendre le dispositif PRAP

- Définition de la prévention et ses enjeux
- Présentation des différents acteurs de la prévention
- Le dispositif PRAP et le rôle de l'acteur PRAP

Connaitre les risques de son métier

- Les notions d'AT/MP
- Les notions de danger, de risque, de dommage
- Les coûts humains et économiques pour l'ensemble de la structure

Fonctionnement du corps humain

- Les notions de base d'anatomie et physiologie
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences
- Les facteurs de risques aggravants

Observer et analyser sa situation de travail

- La notion de situation de travail
- Décrire les sollicitations de son corps dans son activité
- Les déterminants de cette activité
- Proposition et communication de pistes de solution

Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

- Principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Manutention manuelle des personnes à mobilité réduite
- Connaître et savoir utiliser les aides techniques

Epreuve Certificative

- Pré requis : Aucun prérequis.
- Supports de cours inclus
- Attestation de fin de stage
- Locaux accessibles PMR
- Certification Datadock
- Formation intraentreprise sur demande

Votre contact privilégié

Anne BARRERE

Téléphone : 05 34 63 84 30

Mail : asti@ast-i.org

C2 - DEVENIR ACTEUR-PRAP SECTEUR IBC (BTP, INDUSTRIE, COMMERCE, ACTIVITÉS DE BUREAU)



Durée

- 2 jours (14 heures) non consécutifs, avec un travail entre les 2 sessions



Public

- Tout salarié du secteur IBC
- De 2 à 4 participants



Tarif

- Nous consulter



Intervenant

- Formatrice PRAP, formée et certifiée à l'INRS

Objectifs

- Connaître les risques de son métier et comprendre l'intérêt de la prévention
- Identifier un danger et les risques qui en découlent
- S'appuyer sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les risques d'atteinte à la santé
- Analyser sa situation de travail et proposer des pistes de solution
- Connaître les principes de sécurité physique et d'économie d'efforts

Validation

- A l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives, se voient délivrer par l'INRS un certificat d'Acteur PRAP IBC, valable pendant 24 mois

Modalités d'évaluation

- Mises en situation
- Grilles Certificatives
- Auto évaluation

Programme

Comprendre le dispositif PRAP

- Définition de la prévention et ses enjeux
- Présentation des différents acteurs de la prévention
- Rôle de l'acteur PRAP

Connaître les risques de son métier

- Les notions d'AT, MP
- Les notions de danger, risque, dommage
- Les coûts humains et économiques pour l'ensemble de la structure

Fonctionnement du corps humain

- Les notions de base d'anatomie et physiologie
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences
- Les facteurs de risques aggravants

Analyser sa propre situation de travail et en dégager des pistes de solution

- Notion de situation de travail
- Décrire les sollicitations de son corps dans son activité
- Les déterminants de cette activité
- Proposition et communication de pistes de solution

Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

- Connaître et comprendre les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Appliquer ces principes à la manutention manuelle de charges inertes

Epreuve Certificative

Votre contact privilégié

Anne BARRERE

Téléphone : 05 34 63 84 30

Mail : asti@ast-i.org

- Pré requis : Aucun prérequis.
- Supports de cours inclus
- Attestation de fin de stage
- Locaux accessibles PMR
- Certification Datadock
- Formation intraentreprise sur demande

C3 - MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES (MAC) ACTEUR-PRAP



Durée

- 1 jour (7 heures)



Public

- Tout salarié titulaire du certificat d'acteur-PRAP
- De 4 à 10 participants



Tarif

- Nous consulter



Intervenant

- Formatrice PRAP, formée et certifiée par la CARSAT et l'INRS

Objectifs

- Actualiser ses connaissances en termes de prévention des risques liés à l'activité physique (aspects règlementaires et techniques)
- S'adapter à l'évolution des situations de travail

Validation

- A l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives, se voient délivrer par l'INRS un NOUVEAU certificat d'Acteur PRAP IBC ou 2S, valable pendant 24 mois

Modalités d'évaluation

- Mises en situation
- Grilles Certificatives
- Auto évaluation

Programme

Retours d'expérience

Actualisation des compétences (en tenant compte de l'évolution du dispositif)

- Connaître le risque
- Observer et analyser une situation de travail dangereuse
- Proposer des pistes d'amélioration ou utiliser les techniques apprises

Rappel des techniques de manutention et d'utilisation des aides techniques

Epreuve certificative

Bilan de la formation

Votre contact privilégié

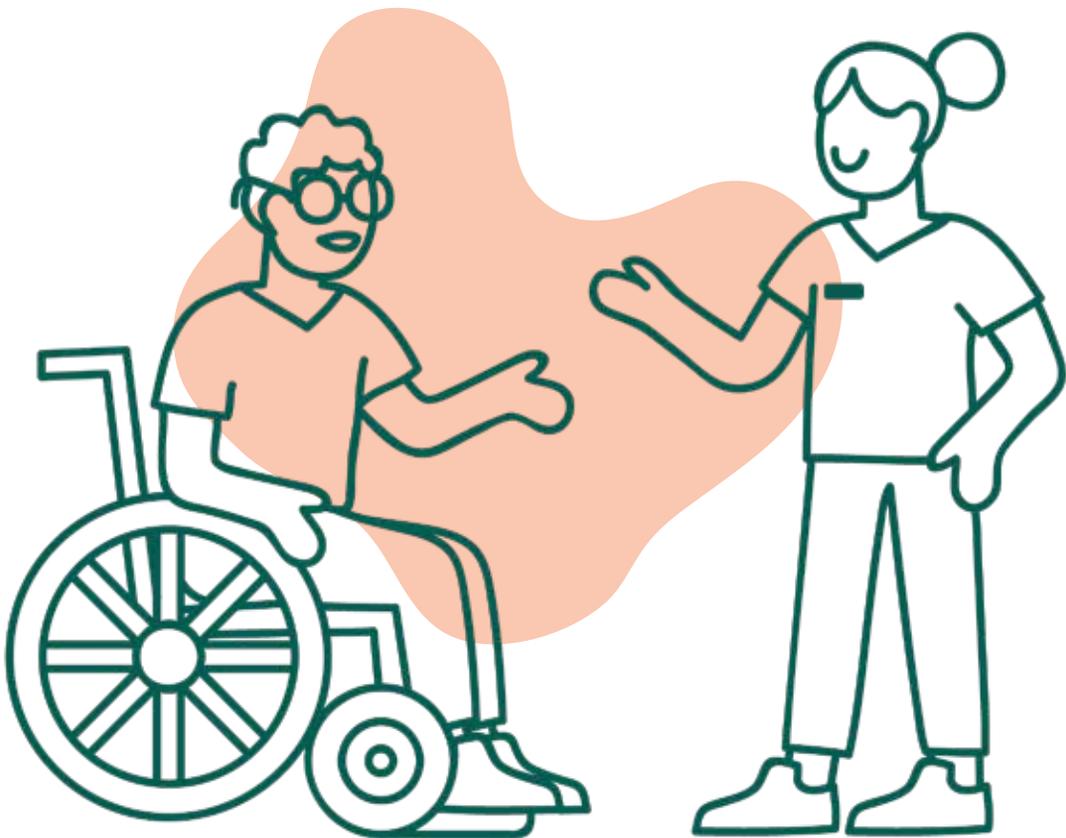
Anne BARRERE

Téléphone : 05 34 63 84 30

Mail : asti@ast-i.org

- Pré requis : Aucun prérequis.
- Supports de cours inclus
- Attestation de fin de stage
- Locaux accessibles PMR
- Certification Datadock
- Formation intraentreprise sur demande

D - LA PRÉVENTION DES RISQUES DANS LE SECTEUR DE L'AIDE ET DES SOINS À DOMICILE



D1 - DEVENIR ACTEUR EN PRÉVENTION SECOURS (APS ASD)



Durée

- 3 jours (21 heures), avec un travail entre les sessions (2j+1j)



Tarif

- Nous consulter



Public

- Tout salarié du secteur de l'aide et du soin à domicile



Intervenant

- Formatrice PRAP, formée et certifiée à l'INRS

Objectifs

- Connaître les risques de son métier et comprendre l'intérêt de la prévention
- Identifier un danger et les risques qui en découlent
- S'appuyer sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les risques d'atteinte à la santé
- Analyser sa situation de travail et proposer des pistes de solution
- Connaître les principes de sécurité physique et d'économie d'efforts

Validation

- Les participants ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives, se voient délivrer par l'INRS un certificat d'Acteur APS ASD, valable pendant 24 mois

Modalités d'évaluation

- Mises en situation
- Grilles Certificatives
- Auto évaluation

Programme

Comprendre le dispositif APS ASD

- Définition de la prévention et ses enjeux
- Les différents acteurs de la prévention
- Rôle de l'APS ASD : acteur de prévention et secouriste

Les différentes atteintes à la santé

- Les notions d'AT, MP, de danger, risque, dommage
- Les notions de base d'anatomie et physiologie
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences

Analyser sa situation de travail

- Notion de situation de travail
- Décrire les sollicitations de son corps dans son activité
- Les déterminants de cette activité
- Proposition et communication de pistes de solution

Agir face à une situation d'accident

- Sécuriser une situation d'accident
- Examiner la victime d'un accident ou d'un malaise
- Faire alerter ou alerter en fonction des procédures
- Réaliser immédiatement la conduite à tenir adaptée, face aux différents signes indiquant que la vie est menacée

Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

- Connaître et comprendre les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Maîtriser 4 techniques de manutention manuelle des personnes à mobilité réduite
- Utiliser les aides techniques aux moments opportuns

Votre contact privilégié

Anne BARRERE

Téléphone : 05 34 63 84 30

Mail : asti@ast-i.org

- Pré requis : Aucun prérequis.
- Supports de cours inclus
- Attestation de fin de stage
- Locaux accessibles PMR
- Certification Datadock
- Formation intraentreprise sur demande

D2 - MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES (MAC) ACTEUR EN PRÉVENTION SECOURS (APS ASD)



Durée

- 1 jour (7 heures)



Tarif

- Nous consulter



Public

- Tout salarié titulaire du certificat d'APS ASD



Intervenant

- Formatrice d'acteurs en Prévention et Secours, certifiée par la CARSAT et l'INRS

Objectifs

- Etre capable d'être acteur de la prévention des risques liés à son métier
- Etre capable d'avoir un comportement adapté face à un incident, accident ou un dysfonctionnement

Validation

- A l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives, se voient délivrer par l'INRS un nouveau certificat d'Acteur APS ASD, valable pendant 24 mois

Modalités d'évaluation

- Mises en situation
- Grilles Certificatives
- Auto évaluation

Programme

Prévention

- Retour d'expériences et recueil des attentes
- Mise à jour des connaissances en matière de prévention des risques professionnels : étude d'une situation de travail à risque
- Actualisation et révision des techniques de manutention des personnes

Secours

- Révision des conduites à tenir

Bilan

Votre contact privilégié

Anne BARRERE

Téléphone : 05 34 63 84 30

Mail : asti@ast-i.org

- Pré requis : Aucun prérequis.
- Supports de cours inclus
- Attestation de fin de stage
- Locaux accessibles PMR
- Certification Datadock
- Formation intraentreprise sur demande

E - LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



E1 - ANIMATION ET MISE EN PLACE D'ESPACES DE DISCUSSION (EDD) SUR LE TRAVAIL



Durée

- 2 demi-journées par groupe
- 5 à 15 personnes par groupe



Public

- Encadrement, professionnels chargés de la santé au travail ou QVT



Tarif

- Nous consulter



Intervenant

- Psychologue du Travail
- Psychodynamicien du Travail
- Ergonome

Objectifs

- Intégrer les espaces de discussion dans une démarche globale de préservation de la santé au travail
- Discerner les concepts qui entourent les espaces de discussion
- Créer les conditions d'une mise en discussion et d'un débat sur le travail dans l'entreprise

Modalités d'évaluation

- Auto évaluation
- Analyse de cas

Programme

Construction du dispositif :

- Ingénierie pour mettre en place les EDD

Les espaces de discussion (EDD) :

- Délibération et règles de travail
- Discussion et intelligence collective

- Conflictualité inhérente à la discussion
- Les différents types d'espaces de discussion

Les conditions de la délibération

- Parler du travail réel et de l'écart avec le travail prescrit
- Reconnaître la valeur du travail vivant
- Penser les critères de la qualité du travail

Les 4 fonctions du manager dans le maintien de la coopération :

- Coordination
- Reconnaissance
- Arbitrage
- Traduction – Institutionnalisation

Votre contact privilégié

Anne BARRERE

Téléphone : 05 34 63 84 30

Mail : asti@ast-i.org

- Pré requis : Aucun prérequis.
- Supports de cours inclus
- Attestation de fin de stage
- Locaux accessibles PMR
- Certification Datadock
- Formation intraentreprise sur demande

E2 - PROJET DE CONCEPTION, EXTENSION, DÉMÉNAGEMENT : QUELLE DÉMARCHÉ METTRE EN ŒUVRE POUR INTÉGRER LES CONDITIONS DE TRAVAIL ?



Durée

- 1 jour



Tarif

- Nous consulter



Public

- Direction, encadrement, membres du CSE, responsable HSE



Intervenant

- Ergonome

Objectifs

- Connaître les étapes du projet architectural
- S'outiller pour intégrer la question des conditions de travail
- Mettre en place une démarche participative

Modalités d'évaluation

- Auto évaluation
- Analyse de cas

Programme

- Phases principales du processus de conception architecturale
- Les étapes du projet architectural
- Les termes techniques
- Quelques problèmes classiques de cohérence équipements/bâtiment
- Le Schéma Directeur Général

Appréhender l'activité future : Les outils

- Choix et analyse des situations
- Identification de situations caractéristiques
- Les simulations sur plan

Votre contact privilégié

Anne BARRERE

Téléphone : 05 34 63 84 30

Mail : asti@ast-i.org

- Pré requis : Aucun prérequis.
- Supports de cours inclus
- Attestation de fin de stage
- Locaux accessibles PMR
- Certification Datadock
- Formation intraentreprise sur demande

E3 - APPROCHE ERGONOMIQUE DES SITUATIONS DE TRAVAIL : PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES ET OUTILS DE REPÉRAGE DES RISQUES PROFESSIONNELS



Durée

- 2 jours



Tarif

- Nous consulter



Public

- Préventeurs HSE



Intervenant

- Ergonome

Objectifs

- Avoir une 1ère approche de la démarche ergonomique pour être en capacité de : Repérer les risques professionnels et les situations d'exposition des salariés
- Avoir un 1er niveau de réponse à travers des outils d'investigation et des connaissances sur le champ de la santé au travail

Modalités d'évaluation

- Auto évaluation
- Analyse de cas

Programme

Apports théoriques et méthodologiques

- Maîtriser les dispositifs réglementaires qui encadrent la santé et la sécurité au travail
- Discerner les différents concepts relatifs à la démarche ergonomique et la typologie des facteurs de risques professionnels
- Avoir des repères méthodologiques d'investigation sur le terrain

Mise en situation sur le terrain

- Sur la base de situations de travail propres à l'activité de l'entreprise : investigation sur le terrain pour identifier les facteurs de risque et utiliser les outils transmis
- Débriefing avec apports complémentaires

Votre contact privilégié

Anne BARRERE

Téléphone : 05 34 63 84 30

Mail : asti@ast-i.org

- Pré requis : Aucun prérequis.
- Supports de cours inclus
- Attestation de fin de stage
- Locaux accessibles PMR
- Certification Datadock
- Formation intraentreprise sur demande

E4 - SANTÉ ET COOPÉRATION AU TRAVAIL : « LES 6 FONCTIONS DU MANAGER »



Durée

- 2 jours par groupe de 2 à 8 personnes



Tarif

- Nous consulter



Public

- Encadrants et Dirigeants



Intervenant

- Psychologue du Travail, Ergonome
Psychodynamicien du Travail

Objectifs

- Connaître / Discerner les concepts relatifs aux liens entre Santé et Travail
- Appréhender son rôle de manager dans le maintien des conditions de la coopération
- Echanger et réfléchir autour de situations de travail propres aux encadrants

Modalités d'évaluation

- Auto évaluation
- Analyse de cas

Programme

Eléments de contexte

- RPS ? Mal-être ? Stress ?
- Méthodes causalistes et méthodes compréhensives
- Théorie sociale, du sujet, de l'action en psychodynamique du travail

Centralité du travail

- Qu'est-ce que travailler ?
- Souffrance, plaisir et normalité
- Stratégies de défense et idéologies défensives
- Réel du travail & écart prescrit-réel
- Intelligence du corps et travail vivant

Les 6 fonctions du manager :

- Reconnaissance
- Délibération
- Arbitrage
- Traduction et institutionnalisation
- Assistance
- Coordination

Eléments de psychopathologie du travail

- Pathologies de surcharge
- Pathologies du harcèlement
- Pathologies post-traumatiques
- Suicides et tentatives de suicide
- Autres pathologies psychiques en lien avec le travail

Les difficultés propres de l'encadrement : discussion autour de situations concrètes vécues

Votre contact privilégié

Anne BARRERE

Téléphone : 05 34 63 84 30

Mail : asti@ast-i.org

- Pré requis : Aucun prérequis.
- Supports de cours inclus
- Attestation de fin de stage
- Locaux accessibles PMR
- Certification Datadock
- Formation intraentreprise sur demande

E5 - RISQUES PROFESSIONNELS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ



Durée

- 2 jours



Tarif

- Nous consulter



Public

- Acteurs de la santé au travail en entreprises

Intervenant



- Ergonome
- Psychologue du travail
- Toxicologue-chimiste

Objectifs

- Une approche des risques professionnels spécifique et adaptée en fonction des secteurs professionnels et des métiers concernés
- Un regard et des apports croisés et complémentaires par des formateurs intervenants en entreprise : chimiste-toxicologue, ergonome et psychologue du travail
- Connaître le secteur d'activité, ses particularités et le lien entre les activités et la santé et la sécurité au travail
- Identifier les risques professionnels majeurs du secteur et les situations d'exposition des salariés
- Proposer une démarche de prévention adaptée et définir des actions d'amélioration spécifiques

Modalités d'évaluation

- Auto évaluation
- Analyse de cas

D'autres secteurs d'activité peuvent être identifiés, n'hésitez pas à nous contacter pour adapter et ajuster le programme au plus près de vos besoins

Programme

Programme en 3 temps

- Le secteur : chiffres clé, contexte d'évolution, activités et métiers concernés, enjeux
- Risques professionnels du secteur et des métiers : risque chimique, risques physiques, risque psychosocial
- Actions et démarche de prévention : retour d'expériences, typologie d'actions de prévention, modalités de mise en œuvre

Secteurs d'activité concernés

- Etablissements de santé
- Etablissements d'accueil des seniors et de personnes handicapées
- Grande distribution
- Secteur tertiaire : activités bureautiques et open space
- Gestion et traitement des déchets / Recyclage
- Aéronautique
- Esthétique et beauté, coiffure
- Réparation automobile / Garage
- BTP et chantiers de désamiantage
- Métiers de l'hôtellerie et de la restauration
- Les activités de nettoyage
- Le secteur de la petite enfance

Votre contact privilégié

Anne BARRERE

Téléphone : 05 34 63 84 30

Mail : asti@ast-i.org

- Pré requis : Aucun prérequis.
- Supports de cours inclus
- Attestation de fin de stage
- Locaux accessibles PMR
- Certification Datadock
- Formation intraentreprise sur demande

F - LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX



FI - PRÉVENTION DU RISQUE PSYCHOSOCIAL



Durée

- 1 jour



Tarif

- Nous consulter



Public

- Tout type d'acteur en entreprise



Intervenant

- Ergonome
- Psychologue du travail

Objectifs

- Partager un vocabulaire commun sur la question des risques psychosociaux : définition et modèles théoriques
- Connaître le cadre réglementaire d'évaluation de la prévention des RPS
- Discerner les différents concepts (stress, souffrance au travail...) et facteurs de risque
- Avoir des repères quant à la mise en œuvre d'une démarche de prévention des RPS (méthodologie, outils, étapes, ressources) en articulation avec le DUER

Modalités d'évaluation

- Auto évaluation
- Analyse de cas

Programme

Éléments de contexte :

- Les grandes évolutions du monde du travail
- le cadre réglementaire

Éléments de définitions :

- Quels mots pour quels maux ? Quels impacts sur la santé ?
- Les différents concepts relatifs au lien entre santé et travail : coopération, coordination, travail prescrit/ travail réel, espaces de délibération, arbitrage, reconnaissance...

Dépasser l'approche individualisante : des modèles causalistes aux modèles compréhensifs

Démarche de prévention :

- objectifs, étapes
- revue des différentes méthodologies

Ressources sur lesquelles s'appuyer et outils mobilisables

Votre contact privilégié

Anne BARRERE

Téléphone : 05 34 63 84 30

Mail : asti@ast-i.org

- Pré requis : Aucun prérequis.
- Supports de cours inclus
- Attestation de fin de stage
- Locaux accessibles PMR
- Certification Datadock
- Formation intraentreprise sur demande

F2 - ADDICTIONS ET TRAVAIL COMPRENDRE POUR AGIR



Durée

- 2 jours



Tarif

- Nous consulter



Public

- Encadrants, membres CSE, responsables prévention, représentants des salariés



Intervenant

- Psychologue clinicien
- Psychodynamicien du travail

Objectifs

- Mieux comprendre le lien entre addictions et travail
- Apporter des éléments de compréhension des rapports entre travail et addictions
- Repérer l'impact du travail dans les conduites addictives
- Penser les questions de prévention pour savoir que faire

Modalités d'évaluation

- Auto évaluation
- Analyse de cas

Programme

- Présentation des causes de l'addiction : du côté de la personnalité et du côté du travail
- Présentation des différentes formes d'addictions au travail
- Addictions : Le travail en question
- Cas pratiques et mise en situation

Votre contact privilégié

Anne BARRERE

Téléphone : 05 34 63 84 30

Mail : asti@ast-i.org

- Pré requis : Aucun prérequis.
- Supports de cours inclus
- Attestation de fin de stage
- Locaux accessibles PMR
- Certification Datadock
- Formation intraentreprise sur demande

F3 - LES PRINCIPES DE PSYCHODYNAMIQUE DU TRAVAIL



Durée

- 1 jour



Public

- Tout salarié



Tarif

- Nous consulter



Intervenant

- Psychologue clinicienne du travail

Objectifs

- Comprendre les principes fondamentaux de la psychodynamique du travail pour une meilleure appréhension des questions de souffrance au travail dans l'organisation du travail contemporaine

Modalités d'évaluation

- Auto évaluation
- Analyse de cas

Programme

- Comprendre le lien entre souffrance et organisation du travail
- Les concepts fondamentaux de la psychodynamique du travail : Le travailler, la normalité, la souffrance, les défenses
- Tableaux cliniques des décompensations.

Votre contact privilégié

Anne BARRERE

Téléphone : 05 34 63 84 30

Mail : asti@ast-i.org

- Pré requis : Aucun prérequis.
- Supports de cours inclus
- Attestation de fin de stage
- Locaux accessibles PMR
- Certification Datadock
- Formation intraentreprise sur demande

F4 - SUICIDE ET TRAVAIL : COMPRENDRE POUR PRÉVENIR



Durée

- 1 jour



Tarif

- Nous consulter



Public

- Tout salarié



Intervenant

- Psychologue clinicienne du travail

Objectifs

- Comprendre les processus psychiques mobilisés dans la rencontre avec le réel du travail
- Comprendre l'issue pathogène d'une souffrance normale au travers de la question du suicide

Programme

- Organisation du travail et décompensation psychique
- Clinique du suicide et question d'étiologie
- Le concept d'aliénation sociale en psychopathologie clinique

Modalités d'évaluation

- Auto évaluation
- Analyse de cas

Votre contact privilégié

Anne BARRERE

Téléphone : 05 34 63 84 30

Mail : asti@ast-i.org

- Pré requis : Aucun prérequis.
- Supports de cours inclus
- Attestation de fin de stage
- Locaux accessibles PMR
- Certification Datadock
- Formation intraentreprise sur demande

F5 - LE HARCÈLEMENT MORAL



Durée

- 1 jour



Public

- Tout salarié



Tarif

- Nous consulter



Intervenant

- Psychologue clinicienne du travail

Objectifs

- Introduire la thématique du harcèlement moral.
- Offrir des outils pour comprendre le lien entre organisation du travail et harcèlement moral
- Ouvrir la réflexion sur la thématique pour permettre une action et une prévention consciente

Modalités d'évaluation

- Auto évaluation
- Analyse de cas

Programme

- Le cadre juridique (Réglementation, loi de modernisation sociale, ...)
- Le harcèlement moral au travail : définition et modèles
- Le harcèlement moral : Ce que c'est et ce que ça n'est pas
- Tableaux cliniques des décompensations en lien avec le harcèlement moral au travail
- Rapport entre harcèlement moral et organisation du travail
- Le harcèlement moral au travail mis en œuvre : Cas pratiques

Votre contact privilégié

Anne BARRERE

Téléphone : 05 34 63 84 30

Mail : asti@ast-i.org

- Pré requis : Aucun prérequis.
- Supports de cours inclus
- Attestation de fin de stage
- Locaux accessibles PMR
- Certification Datadock
- Formation intraentreprise sur demande

G - LES RISQUES PHYSIQUES



G1 - FORMATION - ACTION PRÉVENIR LA PÉNIBILITÉ AU TRAVAIL

MODULE GÉNÉRAL



Durée

- 2 jours



Tarif

- Nous consulter



Public

- Membres du CSE, service QHSE



Intervenant

- Ergonome

Objectifs

- Maîtriser les dispositifs réglementaires qui encadrent la pénibilité
- Discerner les différents concepts (pénibilité, usure, vieillissement au travail...) et les facteurs de risque
- Avoir des repères quant à la mise en œuvre d'une démarche de prévention de la pénibilité en articulation avec le DUER

Modalités d'évaluation

- Auto évaluation
- Analyse de cas

Programme

JOUR 1 (en salle)

- Cadre réglementaire et obligations
- Définitions, facteurs de risque
- Démarche et étapes de prévention
- Ressources sur lesquelles s'appuyer et outils mobilisables

JOUR 2 (observations sur le terrain)

- Mise en situation sur le terrain : identification sur 1 à 2 situations de référence, avec appui du formateur in situ
- Bilan des observations réalisées et apports complémentaires du formateur
- Suites à donner au sein de l'entreprise sur les actions à mettre en place

Votre contact privilégié

Anne BARRERE

Téléphone : 05 34 63 84 30

Mail : asti@ast-i.org

- Pré requis : Aucun prérequis.
- Supports de cours inclus
- Attestation de fin de stage
- Locaux accessibles PMR
- Certification Datadock
- Formation intraentreprise sur demande

MODULE « MANUTENTIONS MANUELLES »



Durée

- 2 jours



Tarif

- Nous consulter



Public

- Membres du CSE, service QHSE



Intervenant

- Ergonome

Objectifs

- Outiller les acteurs de l'entreprise pour leur permettre d'être un relais interne et être force de proposition pour le déploiement d'actions sur les manutentions manuelles de charges

Modalités d'évaluation

- Auto évaluation
- Analyse de cas

Programme

JOUR 1 (alternance d'exposés, d'illustrations vidéos et d'exercices)

- Caractéristiques et définitions : manutentions manuelles, port de charges, postures
- Risques professionnels associés
- Conséquences sur la santé des salariés et l'organisation du travail
- Retour d'expériences d'actions de prévention conduites

JOUR 2 (ateliers thématiques)

- Mise en situation sur la base de 3 types d'actions
- Acteurs internes et externes à mobiliser, ressources sur lesquelles s'appuyer
- Débriefing et bilan collectif avec apports complémentaires du formateur
- Suites à donner dans l'entreprise

Votre contact privilégié

Anne BARRERE

Téléphone : 05 34 63 84 30

Mail : asti@ast-i.org

- Pré requis : Aucun prérequis.
- Supports de cours inclus
- Attestation de fin de stage
- Locaux accessibles PMR
- Certification Datadock
- Formation intraentreprise sur demande

MODULE « ENVIRONNEMENT PHYSIQUE AGRESSIF »



Durée

- 2 jours



Tarif

- Nous consulter



Public

- Membres du CSE, service QHSE



Intervenant

- Ergonome
- Toxicologue industriel

Objectifs

- Outiller les acteurs de l'entreprise pour leur permettre d'être un relais interne et être force de proposition pour le déploiement d'actions sur l'environnement physique agressif

Modalités d'évaluation

- Auto évaluation
- Analyse de cas

Programme

JOUR 1 (alternance d'exposés, d'illustrations vidéos et d'exercices)

- Caractéristiques et définitions : bruit, vibration, agent chimique dangereux et milieu hyperbare
- Risques professionnels associés
- Effets sur la santé des salariés et sur le travail et son organisation
- Retour d'expériences sur des actions de prévention conduites

JOUR 2 (ateliers thématiques)

- Mise en situation sur 3 thèmes : bruit, vibration et agent chimique dangereux
- Acteurs internes et externes à mobiliser, ressources sur lesquelles s'appuyer
- Débriefing et bilan collectif avec apports complémentaires des formateurs
- Suites à donner dans l'entreprise

Votre contact privilégié

Anne BARRERE

Téléphone : 05 34 63 84 30

Mail : asti@ast-i.org

- Pré requis : Aucun prérequis.
- Supports de cours inclus
- Attestation de fin de stage
- Locaux accessibles PMR
- Certification Datadock
- Formation intraentreprise sur demande

MODULE « RYTHMES DE TRAVAIL »



Durée

- 2 jours



Tarif

- Nous consulter



Public

- Membres du CSE, service QHSE



Intervenant

- Ergonome

Objectifs

- Outiller les acteurs de l'entreprise pour leur permettre d'être un relais interne et être force de proposition pour le déploiement d'actions sur les rythmes de travail

Modalités d'évaluation

- Auto évaluation
- Analyse de cas

Programme

JOUR 1 (alternance d'exposés, d'illustrations vidéos et d'exercices)

- Caractéristiques du travail de nuit, en équipe alternante et du travail répétitif
- Point sur les rythmes circadiens, le processus du sommeil et la biomécanique
- Risques professionnels spécifiques
- Effet sur la santé et le travail
- Retour d'expériences sur des actions de prévention conduites

JOUR 2 (ateliers thématiques)

- Mise en situation sur la base de 3 types d'actions
- Acteurs internes et externes à mobiliser, ressources sur lesquelles s'appuyer
- Débriefing et bilan collectif avec apports complémentaires du formateur
- Suites à donner dans l'entreprise

Votre contact privilégié

Anne BARRERE

Téléphone : 05 34 63 84 30

Mail : asti@ast-i.org

- Pré requis : Aucun prérequis.
- Supports de cours inclus
- Attestation de fin de stage
- Locaux accessibles PMR
- Certification Datadock
- Formation intraentreprise sur demande

G2 - PRÉVENTION DES TMS EN LIEN AVEC LE TRAVAIL SUR ÉCRAN



Durée

- 1/2 journée



Public

- Tout type d'acteur en entreprise



Tarif

- Nous consulter



Intervenant

- Ergonome

Objectifs

- Connaître : statistiques (régionales/nationales, par métier/branche et secteur d'activité), résultats d'enquêtes, références bibliographiques
- Discerner l'ensemble des concepts et modèles d'analyse sur les TMS : définitions, modèles d'analyse, manifestations, tableau clinique
- Mettre en pratique : principes d'ergonomie relatifs aux postes de travail sur écran (implantation des postes, postures de travail, mobilier et matériel, affichage), ambiances environnementales (sonores, lumineuses et thermiques)

Modalités d'évaluation

- Auto évaluation
- Analyse de cas

Programme

Temps 1 :

- Transfert de connaissances avec des exposés construits et un appui vidéo qui laissent néanmoins une place aux questions et au débat

Temps 2 :

- Mise en pratique et en situation de repérage et d'aménagement de postes de travail existants. Cela permet de favoriser l'appropriation des éléments théoriques abordés dans le 1er temps de la session

Temps 3 :

- Synthèse collective pour repositionner les repères abordés au cours de la session

Votre contact privilégié

Anne BARRERE

Téléphone : 05 34 63 84 30

Mail : asti@ast-i.org

- Pré requis : Aucun prérequis.
- Supports de cours inclus
- Attestation de fin de stage
- Locaux accessibles PMR
- Certification Datadock
- Formation intraentreprise sur demande

G3 - RISQUES LIÉS AUX AMBIANCES PHYSIQUES DE TRAVAIL



Durée

- 2 jours



Public

- Tout type d'acteur en entreprise



Tarif

- Nous consulter



Intervenant

- Ergonome

Objectifs

- Identifier les situations à risque
- Connaître les obligations réglementaires et normatives
- Panorama outils et Métrologie

Modalités d'évaluation

- Auto évaluation
- Analyse de cas

Programme

Pour les ambiances sonores et d'éclairage :

- Les effets sur la santé
- La réglementation
- Les méthodes d'évaluation
- Les moyens de prévention et de protection

Votre contact privilégié

Anne BARRERE

Téléphone : 05 34 63 84 30

Mail : asti@ast-i.org

- Pré requis : Aucun prérequis.
- Supports de cours inclus
- Attestation de fin de stage
- Locaux accessibles PMR
- Certification Datadock
- Formation intraentreprise sur demande

H - LES RISQUES LIÉS AUX PRODUITS CHIMIQUES



H1 - REPÉRAGE DU RISQUE AMIANTE



Durée

- 1 jour (à adapter en fonction de la demande)



Tarif

- Nous consulter



Public

- Salariés et chefs d'entreprise du secteur du BTP pouvant être amenés à intervenir à proximité de matériaux contenant de l'amiante



Intervenant

- Chimiste Toxicologue

Objectifs

La présente formation vise à acquérir les compétences requises pour pouvoir

- Identifier le risque et l'évaluer
- Acquérir les bons gestes pour s'en protéger

Modalités d'évaluation

- Auto évaluation
- Analyse de cas

Programme

Le risque amiante

- Les propriétés de l'amiante
- Les risques pour la santé
- La réglementation sur la manipulation de matériaux amiantés, leur transport

Le repérage du risque

- Les acteurs de la filière sur chantier en sous-section 3 ou 4
- Reconnaître les matériaux ou appareils susceptibles de libérer des fibres d'amiante hors chantier en SS3 ou SS4

Se protéger

- Les éléments à prendre en compte pour évaluer le risque
- Les moyens de protection (EPC, EPI)
- Les situations à risque dans votre activité
- La conduite à tenir

Votre contact privilégié

Anne BARRERE

Téléphone : 05 34 63 84 30

Mail : asti@ast-i.org

- Pré requis : Aucun prérequis.
- Supports de cours inclus
- Attestation de fin de stage
- Locaux accessibles PMR
- Certification Datadock
- Formation intraentreprise sur demande

H2 - RISQUES LIÉS À LA MANIPULATION DE PRODUITS CHIMIQUES



Durée

- 1 jour



Tarif

- Nous consulter



Public

- Tout salarié en contact avec des produits chimiques



Intervenant

- Toxicologue

Objectifs

- Acquérir les notions de base pour comprendre les risques associés aux produits chimiques.
- Apprendre à adopter un comportement sécuritaire dans son entreprise

Le programme s'adapte aux risques chimiques identifiés dans l'entreprise

Modalités d'évaluation

- Auto évaluation
- Analyse de cas

Programme

La conduite de projet

- La sécurité, les notions de danger et de risque
- Les produits chimiques (définition, différentes classes de danger, identification des risques par l'étiquetage...)
- Manipulation des produits chimiques et risques associés
- La prévention des risques (EPC et EPI)
- Le comportement sécuritaire dans l'entreprise

Votre contact privilégié

Anne BARRERE

Téléphone : 05 34 63 84 30

Mail : asti@ast-i.org

- Pré requis : Aucun prérequis.
- Supports de cours inclus
- Attestation de fin de stage
- Locaux accessibles PMR
- Certification Datadock
- Formation intraentreprise sur demande

H3 - ÉTIQUETAGE DES PRODUITS CHIMIQUES SELON SGH



Durée

- 1 jour



Tarif

- Nous consulter



Public

- Tout salarié en contact avec des produits chimiques



Intervenant

- Toxicologue

Objectifs

- Acquérir les notions nécessaires pour connaître et comprendre les produits chimiques manipulés
- Connaître les obligations réglementaires
- Pouvoir passer de l'étiquetage actuel au nouvel étiquetage du SGH
- Acquérir les éléments pour établir un étiquetage conforme à la réglementation

Modalités d'évaluation

- Auto évaluation
- Analyse de cas

Programme

- Rappel du principe de classification
- Étiquetage réglementaire actuel
- Sensibilisation au nouvel étiquetage (SGH)
- Savoir s'informer au fur et à mesure

Votre contact privilégié

Anne BARRERE

Téléphone : 05 34 63 84 30

Mail : asti@ast-i.org

- Pré requis : Aucun prérequis.
- Supports de cours inclus
- Attestation de fin de stage
- Locaux accessibles PMR
- Certification Datadock
- Formation intraentreprise sur demande

H4 - ÉLABORER UN PROTOCOLE DE MÉTROLOGIE D'ATMOSPHÈRE ET INTERPRÉTER UN RAPPORT D'ESSAI



Durée

- 1 jour



Tarif

- Nous consulter



Public

- Responsables prévention, responsables HSE



Intervenant

- Toxicologue

Objectifs

- Connaître les obligations réglementaires en matière d'évaluation du risque chimique
- Identifier les paramètres à prendre en compte
- Connaître les outils de métrologie d'atmosphère, leurs limites
- Comprendre un rapport d'essai et interpréter les résultats
Le programme intègre des études de cas pouvant être adaptées

Programme

- Prescriptions réglementaires relatives à l'évaluation du risque chimique et aux valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)
- Objectifs et méthodologies des études d'exposition ; critères de sélection des méthodes
- Interprétation des résultats ; prise en compte ou adaptation de la protection respiratoire
- Les poly-expositions

Modalités d'évaluation

- Auto évaluation
- Analyse de cas

Votre contact privilégié

Anne BARRERE

Téléphone : 05 34 63 84 30

Mail : asti@ast-i.org

- Pré requis : Aucun prérequis.
- Supports de cours inclus
- Attestation de fin de stage
- Locaux accessibles PMR
- Certification Datadock
- Formation intraentreprise sur demande

I - SÉCURITÉ, INCENDIE ET EVACUATION



II - ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE



Durée

- 1/2 journée



Tarif

- Nous consulter



Public

- Tout personnel de l'entreprise



Intervenant

- Formateur en sécurité et santé au travail

Objectifs

- Permettre aux participants d'identifier les risques susceptibles d'empêcher la mise en sécurité des occupants, de reconnaître le système d'alarme pour l'évacuation, de participer à l'organisation de l'évacuation incendie

Modalités d'évaluation

- Auto évaluation
- Analyse de cas

Programme

1ère PARTIE (apport d'informations)

- Notion du risque
- La sécurité de l'établissement
- La mise en sécurité des occupants
- Modes et procédés d'extinction
- Connaissance de l'emplacement des moyens de secours de l'établissement

2ème PARTIE (mise en situation)

- Visite de l'établissement
- Repérage des moyens de secours dans l'établissement
- Découverte du plan d'évacuation
- Repérage des équipements de sécurité
- Evaluation des risques potentiels

Votre contact privilégié

Anne BARRERE

Téléphone : 05 34 63 84 30

Mail : asti@ast-i.org

- Pré requis : Aucun prérequis.
- Supports de cours inclus
- Attestation de fin de stage
- Locaux accessibles PMR
- Certification Datadock
- Formation intraentreprise sur demande

I2 - ENTRAÎNEMENT AU MANIEMENT DES MOYENS DE PREMIÈRE INTERVENTION (EXTINCTEURS)



Durée

- 1/2 journée



Tarif

- Nous consulter



Public

- Tout personnel de l'entreprise



Intervenant

- Formateur en sécurité et santé au travail

Objectifs

- Permettre aux participants d'identifier les risques d'écllosion d'un incendie, d'intervenir rapidement et efficacement sur un début d'incendie (mise en œuvre des moyens de protection incendie dans l'établissement)

Modalités d'évaluation

- Auto évaluation
- Analyse de cas

Programme

1ère PARTIE (apport d'informations)

- La combustion et la propagation du feu
- Les moyens de détection
- Modes et procédés d'extinction
- Les moyens de protection dans l'établissement
- Les consignes incendie

2ème PARTIE (mise en situation)

- Manipulation des extincteurs
- Entraînement sur feux réels

Votre contact privilégié

Anne BARRERE

Téléphone : 05 34 63 84 30

Mail : asti@ast-i.org

- Pré requis : Aucun prérequis.
- Supports de cours inclus
- Attestation de fin de stage
- Locaux accessibles PMR
- Certification Datadock
- Formation intraentreprise sur demande





L'ASTI, FIDÈLE À SES VALEURS

Formations adaptées à chaque demande, transferts effectifs des compétences et échanges conviviaux en salle, au cours des pauses.

Les formations présentées dans ce catalogue sont toutes susceptibles d'être réalisées et adaptées en fonction de vos besoins.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations d'ordre administratif ou pédagogique. Notre équipe sera à votre écoute.

Notre équipe est à votre disposition du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, pour :

- vous informer et vous aider à définir vos besoins ;
- construire avec vous un dispositif de formation répondant à vos attentes ;
- vous orienter vers les financements possibles de formations.

Nos programmes sont consultables sur notre site :
www.ast-i.org
ou adressés sur demande.

La prévention plurielle

asti

ASSOCIATION DE SANTÉ
AU TRAVAIL INTERSERVICES



14 rue Michel Labrousse, 31100 TOULOUSE
Téléphone : 05 34 63 84 30 - Mail : asti@ast-i.org
www.ast-i.org